



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

21 JAN. 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Réservé
au
Moniteu
belge



19017199

N° d'entreprise : 546.594.901

Dénomination

(en entier) : MAES SOLUTIONS

(en abrégé) :

Forme juridique : SPRL

Adresse complète du siège : CHAUSSEE D'ALSEMBERG 999, BTE 11 - 1180 UCCLE

Objet de l'acte : Siège social - Nomination

Procès-Verbal du Conseil de Gérance du 30 novembre 2018

1. Déménagement siège social

Je soussigné Frédéric Maes agissant en tant que gérant de la SPRL Maes Solutions décide le transfert du siège social de la SPRL Maes Solutions.

Cette décision est prise le 30 novembre 2018, à l'adresse de l'ancien siège, Chaussée d'Alseberg, 999/11 à 1180 Bruxelles.

Le siège social est transféré à l'adresse suivante Avenue Milcamps, 108 à 1030 Bruxelles. Ce transfert prend effet le 01/01/2019.

2. Nomination d'un représentant permanent

Afin de se conformer à l'article 61, §2 du code des sociétés, les membres du conseil de gérance nomment M. Frédéric Maes, gérant, en qualité de représentant permanent pour tous les mandats de gérant ou d'administrateur que la SPRL Maes Solutions assume ou assumera au sein d'autres sociétés, en ce compris le mandat qui sera exercé au sein de la SCRL Abv Enterprise.

Frédéric Maes mandate J. Jordens sprl / Marion de Crombrugghe aux fins de procéder à toute démarche liée aux présentes décisions, en ce compris la signature des documents de publication aux annexes du Moniteur belge.

Marion de Crombrugghe
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/02/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).